

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

N°	2024	O2	O2
----	------	----	----

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2024 DU CCAS

En exercice : 17 L'an deux mil vingt-quatre, le trois avril, à vingt heures,
Présents : 10 le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Noisy-le-Roi,
Absents représentés : 3 légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de
Absents excusés : 2 Monsieur Marc TOURELLE, Président.
Absents : 2
Votants : 13

Membres présents : Marc TOURELLE, Patrick KOEBERLE, Marie-Hélène HUCHET, Jean-Michel RAGUENES, Armelle LUCAS de PESLOUAN, Isabelle DANSETTE, Louis-Georges THANNBERGER, Laurent HIRIBARRONDO, Danielle DUREL, Christine HANQUEZ

Absents excusés et représentés :

André BLUZE : pouvoir à Patrick KOEBERLE
Delphine FOURCADE : pouvoir à Marc TOURELLE
Anne PICHON : pouvoir à Danielle DUREL

Absents excusés : Liliane MORELLEC, Jean-Michel ARNOUX

Absents : Pauline LACLEF, Sylvy HAUFF

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU la loi N°82-213 du 2 mars 1982, relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

VU la loi d'orientation N°92-125 du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

VU la délibération du Conseil d'administration n°2024-01-01 du 8 Février 2024 actant la présentation du rapport sur les orientations budgétaires 2024 et le débat ayant suivi ;

CONSIDERANT qu'il convient d'adopter le budget primitif du CCAS pour 2024 ;

ENTENDU l'exposé du rapporteur Monsieur TOURELLE ;

Après en avoir délibéré ;

A l'unanimité,

1°) ADOPTE par chapitre le budget primitif du CCAS de l'exercice 2024 comme suit :

FONCTIONNEMENT					
DEPENSE			RECETTE		
CHAP	LIBELLE	BP	CHAP	LIBELLE	BP
011	Charges à caractère général	28 138,85	002	Résultat reporté	96 714,85
012	Charges de personnel	363 400,00	013	Atténuation de charges	3 000,00
65	Charges de gestion courante	342 224,00	70	Produits des services	235 600,00
			74	Dotations et participations	399 948,00
	TOTAL DEPENSES DE GESTION	733 762,85		TOTAL RECETTES DE GESTION	735 262,85
67	Charges exceptionnelles	-			
022	Dépenses imprévues				
	TOTAL DEPENSES REELLES	733 762,85		TOTAL RECETTES REELLES	735 262,85
042	Opération d'ordre	1 500,00		Opération d'ordre	-
	TOTAL DEPENSES D ORDRE	1 500,00		TOTAL RECETTES D ORDRE	-
	TOTAL DEPENSES DE FONCT EX	735 262,85		TOTAL RECETTES DE FONCT EX	735 262,85
INVESTISSEMENT					
DEPENSE			RECETTE		
CHAP	LIBELLE	BP	CHAP	LIBELLE	BP
		-	001	Résultat reporté	56 676,73
21	Immobilisations corporelles	1 500,00			
	TOTAL DES DEPENSES D EQUIPEMENT	1 500,00			
040	Opération d'ordre		040	Opération d'ordre	1 500,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE D'INVEST	-		TOTAL RECETTES D'ORDRE D'INVEST	1 500,00
020	Dépenses Imprévues				
	TOTAL DEPENSES FINANCIERES				
	TOTAL DEPENSES D'INVEST EX	1 500,00		TOTAL RECETTES D'INVEST EX	58 176,73

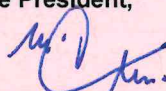
Fait de délibéré en séance les jours, mois et an susdits

Au registre sont les signatures

A NOISY-le-ROI, le 4 avril 2024

Le Président,




Marc TOURELLE

Je soussigné, Marc TOURELLE, Président du C.C.A.S.
Certifie le caractère exécutoire de la présente délibération
Publiée le 5 avril 2024

Accusé de réception en préfecture
078-267801322-20240403-2024-02-02-DE
Date de réception préfecture : 08/04/2024